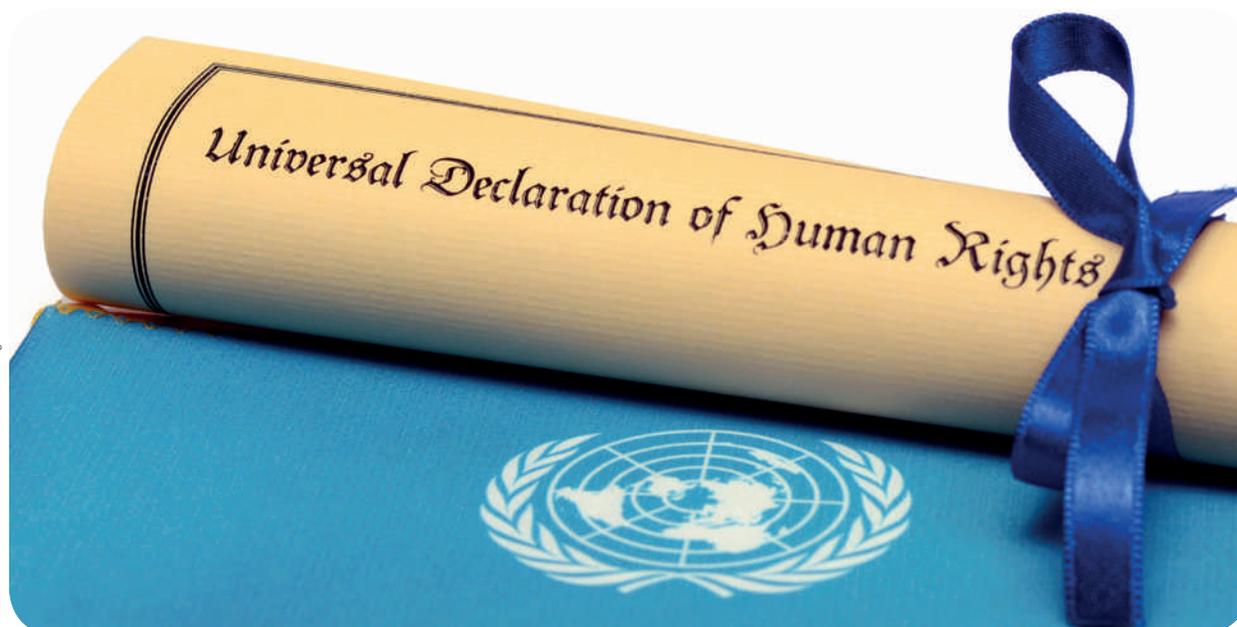


Protéger les scientifiques à travers le monde

Le *Comité de défense des hommes de science (Codhos)* de l'Académie des sciences, présidé par Claude Cohen-Tannoudji, a été créé en 1978. Partie intégrante des statuts de l'Académie des sciences, il se penche sur les violations des droits dont sont victimes, à travers le monde, des scientifiques, médecins, chercheurs en sciences humaines, ingénieurs ou enseignants.



Mission

- ▶ intervenir à titre individuel en faveur des hommes de science dont les droits sont bafoués, principalement par la rédaction de courriers aux autorités du pays concerné : l'objectif est d'obtenir des éclaircissements sur les cas, la libération des prisonniers quand les éléments prouvent une détention abusive et la reprise de leur activité professionnelle ;
- ▶ participer au Réseau international des droits des hommes de science des académies et des sociétés savantes : le Codhos et les autres institutions membres du réseau agissent de manière autonome et discrétionnaire, mais sont invités à communiquer à son secrétariat leurs actions et les résultats obtenus. Ils interviennent, dans les cas portés à leur attention par le réseau, au moyen de lettres de protestation et par la présence d'observateurs lors du procès des scientifiques mis en accusation.

Contributions

- ▶ au début des activités du Codhos : lettres de soutien ou d'invitation à des scientifiques russes, polonais ou bulgares souhaitant participer à des conférences scientifiques « à l'Ouest », et s'étant vu refuser un visa ;
- ▶ élargissement, ensuite, aux pays du Moyen Orient (Iran, Irak, Syrie, etc.) ou d'Afrique (Éthiopie, Soudan, etc.), auquel se sont ajoutées quelques actions concernant des pays occidentaux (France, Suisse, Italie, États-Unis, etc.) ;
- ▶ en 2012, le Codhos a attiré l'attention des autorités étrangères sur le cas de 38 personnes, réparties dans 7 pays (Royaume de Bahreïn, Émirats arabes unis, Guinée équatoriale, Inde, Iran, Syrie, Turquie), dont les droits et les libertés avaient été bafoués ;
- ▶ la réunion biennale du réseau international de 2012, consacrée à la santé et au traitement des personnels de santé, s'est penchée sur le cas de médecins et autres professionnels de santé ayant subi de graves sévices (tortures, assassinats) afin de les empêcher de dispenser des soins aux personnes blessées à la suite de manifestations, contrevenant ainsi au devoir de neutralité médicale des gouvernements. Un appel public adressé au roi de Bahreïn et au président de la Syrie a été élaboré et diffusé à l'occasion de cette rencontre.

En matière de droits de l'homme, l'impact des actions menées est souvent difficile à mesurer. Toutefois, des effets positifs ont pu être enregistrés : délivrance de visas, allègement des conditions de détention, libération provisoire ou définitive, grâce présidentielle. Au cours des cinq dernières années, le Codhos a appris la libération de 20 scientifiques à travers le monde.

En cours et perspectives

Le *Comité de défense des hommes de science* prépare la réunion du réseau international qui se tiendra en 2014, au cours de laquelle devrait être décidée une augmentation du nombre de membres du Comité exécutif en provenance des continents africain et asiatique. Cette réunion sera également axée sur le thème de l'éducation, un domaine où l'Académie des sciences possède, traditionnellement, une forte expertise.

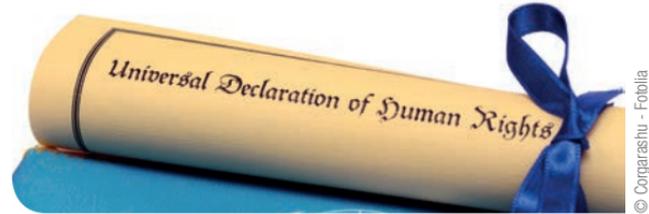


Une mission toujours primordiale au XXI^e siècle

La plupart des États ont signé un ou plusieurs textes instituant des règles internationales de protection des droits de l'homme. Le plus connu est la Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée par les Nations Unies en 1948. Cependant, nombreux sont aussi les gouvernements qui, bien qu'ayant ratifié ces accords, en violent régulièrement les dispositions. C'est dans ce contexte qu'a été créé en 1993, à l'initiative de la *National Academy of Sciences* américaine, le Réseau international des droits des hommes de science des académies et des sociétés savantes, avec les objectifs suivants :

- ▶ promouvoir le respect et la protection des droits des hommes de sciences ;
- ▶ alerter les gouvernements des violations de ces droits éventuellement commises sur leur territoire ;
- ▶ aider les scientifiques persécutés ou injustement détenus pour avoir exercé, sans violence, les droits garantis par la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- ▶ soutenir l'indépendance d'académies sœurs dans le monde entier.

Le *Comité de défense des hommes de sciences* (Codhos) de l'Académie est présidé depuis novembre 2013 par Édouard Brézin et Jean Illiopoulos. Il se réunit environ une fois toutes les six semaines pour traiter des cas individuels dont il a connaissance et assurer un suivi des cas étudiés précédemment. Il travaille en liaison avec des Académies étrangères, surtout la *National Academy of Sciences* des États-Unis, le ministère des Affaires étrangères et, parfois, Amnesty International.



© Corqarashu - Fotolia

Chaque année, 5 à 10 libérations ou allègements de peine concernant des personnes au sujet desquelles le Codhos est intervenu sont observés. En 2013 et 2014, le Codhos a ainsi été heureux d'apprendre la libération de 8 scientifiques (en Turquie, Bahreïn, Afrique du Sud, Canada, Guinée équatoriale, Tadjikistan) et l'acquittement de 20 professionnels de santé bahreïnais.

Le Codhos a également soutenu la candidature à ALLEA (*All European Academies*) de la nouvelle académie des sciences turque *Bilim Akademisi*. Celle-ci est composée de scientifiques démissionnaires de l'Académie des sciences turque *TÜBA*, en réaction à un décret du gouvernement turc modifiant les processus d'élection des académiciens. *Bilim Akademisi* a rejoint ALLEA en tant que membre correspondant en avril 2014.

Le Codhos fait partie du Réseau international des droits de l'homme des académies et des sociétés savantes, créé à l'initiative de la *National Academy of Sciences* en 1993, et dont les membres se réunissent tous les deux ans pour mieux coordonner leurs actions : la dernière séance a eu lieu à Halle en Allemagne, du 26 au 29 mai 2014, et a réuni 29 nationalités.

Enfin, en 2014, le Codhos a auditionné Carol Corillon, directeur exécutif du Réseau international des droits de l'homme des académies et des sociétés savantes, et Faouzia Charfi, physicienne, professeur émérite à la faculté de Tunis, auteur de *La science voilée* (Odile Jacob Éd., mai 2013, 224 p), qui milite pour le droit et la promotion des femmes, et pour la séparation de la religion et de l'État.